RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 05205
Numéro SIREN : 901 240 044
Nom ou dénomination : ABJ Villejuif

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2024 sous le numéro de dépôt 1426

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

KPMG

Bilan actif

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 22 JAN. 2024
SOUS LE N° .....

Certifié conforme
Le Président

ABJ VILLEJUIF

Actif			Au 31/12/2022 Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	6 860	1 620	5 239	
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	12 000		12 000	
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	18 860	1 620	17 239	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	32 148	3 433	28 715	
		Autres immobilisations corporelles	1 193 721	126 804	1 066 917	
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	1 225 870	130 237	1 095 632	
	Immobilisations financières[2]	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	21 507		21 507	
		TOTAL	21 507		21 507	
		Total de l'actif immobilisé	1 266 237	131 857	1 134 380	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	14 173		14 173	
		TOTAL	14 173		14 173	
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances[3]	Clients et comptes rattachés	38 700		38 700	
		Autres créances	113 382		113 382	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	152 082		152 082	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	128 685		128 685	
		TOTAL	128 685		128 685	
	Charges constatées d'avance		17 142		17 142	
		Total de l'actif circulant	312 083		312 083	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	1 578 321	131 857	1 446 464	

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières 21 507
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété — Immobilisations — Stocks

ABJ Villejuif
42 Boulevard Maxime Gorki
94800 Villejuif
SIRET: 901 240 044 00015
Numéro de TVA: FR53 901 240 044

Edité à partir de Loop V4.59.0

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABJ VILLEJUIF

	Passif	Au 31/12/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 50 000)	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	5 256	
	Situation nette avant répartition	55 256	
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	55 256	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	910 098	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	199 000	
	Total	1 109 098	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 405	
	Dettes fiscales et sociales	125 285	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	54 419	
	Instruments de trésorerie		
	Total	282 110	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 391 208	
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	1 446 464	
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	1 391 208	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	28 611	
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V4.59.0

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

KPMG

SAS ABJ VILLEJUIF

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2022

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2
1.3. Faits significatifs intervenus après la clôture 2
2. Informations relatives au bilan 2
2.1. Actif 2
2.1.1. Immobilisations incorporelles 2
2.1.2. Immobilisations corporelles 2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice 3
Augmentations 3
Diminutions 3
2.1.3. Immobilisations financières 3
Augmentations 3
Diminutions 3
2.1.4. Stocks 3
2.1.4.1. Stocks de produits achetés 3
2.1.5. Produits à recevoir 4
2.1.6. Créances 4
2.1.7. Disponibilités et divers 5
2.2. Passif 6
2.2.1. Capitaux propres 6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres 6
2.2.1.2. Capital 6
2.2.2. Provisions pour risques et charges 6
2.2.3. Dettes financières et autres dettes 7
2.2.4. Charges à payer 8
3. Informations relatives au compte de résultat 9
4. Impôt sur les bénéfices 9

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3. Faits significatifs intervenus après la clôture

La société est mise en procédure de sauvegarde courant avril 2023.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	32 149	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	1 087 509	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	106 212	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	21 508	-	-

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode (FIFO / du coût unitaire moyen pondéré). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	38 700
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	4 368
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	43 068

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		21 508	21 508	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		38 700	38 700	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		4 000	4 000	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	18 115	18 115	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		91 268	91 268	-
Charges constatées d'avance			17 142	17 142	-
		TOTAL	190 733	190 733	-

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2.1.7. Disponibilités et divers

Différence d'évaluation sur les valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de - €. Cette valorisation représente une plus-value latente non comptabilisée en produits de - €, mais déjà fiscalisée dont - € au titre de la charge d'impôt société de l'exercice.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	50 000	-	50 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	5 256	-	5 256
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	55 256	-	55 256

Le capital est composé de 5 000 actions de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	28 611	28 611	-	-
- A + d'1 à l'origine	881 487	881 487	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	102 405	102 405	-	-
Personnel et comptes rattachés	36 115	36 115	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	51 745	51 745	-	-
Impôts sur les bénéfices	927	927	-	-

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

TVA	35 405	35 405	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 093	1 093	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	199 000	199 000	-	-
Autres dettes	54 420	54 420	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 391 208	1 391 208	-	-

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABJ VILLEJUIF
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 42 boulevard Maxime Gorki
94800 VILLEJUIF
901 240 044 RCS CRETEIL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,
A dix heures,

Monsieur Ayman MAKKI,
demeurant 97 boulevard Exelmans, 75016 PARIS,

Associé unique de la société ABJ VILLEJUIF,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Ayman MAKKI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Rémunération du Président,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 5 256,18 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale 262,81 euros
- Le solde, au compte « autres réserves » 4 993,37 euros

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique prend acte des conventions conclues pendant l'exercice écoulé :

Entre la société et Monsieur Ayman MAKKI, président et associé unique :

- Position du compte courant d'associé non rémunéré de Monsieur Ayman MAKKI au 31 décembre 2022 : 199 000 euros.

- Le 31 décembre 2022, Monsieur Ayman MAKKI a fait abandon de la somme de 16 000 euros laissée à la disposition de la société en compte courant, cet abandon étant assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Entre la société et la société GROUPE MAKKI, dont Monsieur Ayman MAKKI est également président :

- Créance sur la SAS GROUPE MAKKI, au 31 décembre 2022 : 50 000 euros.

- Redevance facturée par la société GROUPE MAKKI au titre des prestations de services réalisées en 2022 : 68 483,33 euros HT.

Entre la société et la société ABJ BOULOGNE, dont Monsieur Ayman MAKKI est gérant :

- Dette envers la SARL ABJ BOULOGNE, au 31 décembre 2022 : 21 980,45 euros.

Entre la société et la société ABJ RUEIL, dont Monsieur Ayman MAKKI est gérant :

- Dette envers la SARL ABJ RUEIL, au 31 décembre 2022 : 32 210,09 euros.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique décide de ratifier sa rémunération brute globale en qualité de président allouée au titre de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant 24 000 euros.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Ayman MAKKI
42 Boulevard Maxime Gorki
94800 Villejuif
SIRET: 901 240 044 00015
Numéro de TVA: FR53 901 240 044

ABJ Villejuif

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABJ VILLEJUIF
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 42 boulevard Maxime Gorki
94800 VILLEJUIF
901 240 044 RCS CRETEIL

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2022

Monsieur Ayman MAKKI, associé unique et Président de la société ABJ VILLEJUIF, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Le 23 mai 2023, le Tribunal de commerce de Paris a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, la période d'observation a été fixée à 6 mois, soit jusqu'au 23 novembre 2023.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de ce premier exercice clos le 31 décembre 2022, d'une durée exceptionnelle de 18 mois, l'exploitation de notre fonds de commerce de restauration, bar a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 1 478 534,86 euros.

Dans le même temps, les charges d'exploitation se sont élevées à 1 502 649,72 euros ; le résultat d'exploitation est positif de 6 269,84 euros.

Compte tenu des résultats financier et exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est bénéficiaire de 5 256,18 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous déployons tous nos efforts dans le redressement de la situation financière de la société.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Au cours de ce premier exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 478 534,86 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 30 384,70 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 305 655,50 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 382 709,10 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 420,72 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 488 151,44 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 104 551,72 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 131 857,34 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 81 303,90 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 502 649,72 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 6 269,84 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -16 086,66 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -9 816,82 euros.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 16 000,00 euros.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 927,00 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 5 256,18 euros.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 446 464,33 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 5 256,18 euros qui recevrait l'affectation suivante :

- A la réserve légale 262,81 euros
- Le solde, au compte « autres réserves » 4 993,37 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 55 256,18 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler les conventions conclues au cours de l'exercice écoulé qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé.

ADMINISTRATION

Monsieur Ayman MAKKI a été nommé président sans limitation de durée aux termes des statuts constitutifs en date du 29 mai 2021.

Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Ayman MAKKI
Président

ABJ Villejuif
42 Boulevard Maxime Gorki
94800 Villejuif
SIRET: 901 240 044 00015
Numéro de TVA: FR53 901 240 044

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABJ VILLEJUIF
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 42 boulevard Maxime Gorki
94800 VILLEJUIF
901 240 044 RCS CRETEIL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 5 256,18 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale 262,81 euros
- Le solde, au compte « autres réserves » 4 993,37 euros

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

ABJ Villejuif
42 Boulevard Maxime Gorki
94800 Villejuif
SIRET: 901 240 044 00015
Numéro de TVA: FR53 901 240 044